

L'explosion de Bruges

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En maints endroits les murs lézardés mençoient ruine. Le mason du maroquin de ferrailles a été complètement évanoui par la déflagration. Sur le lieu même de l'explosion on trouve des débris de métaux tordus, de débris d'obus marqués à l'emplacement du dépôt de ferrailles.

Une terrible explosion

Vendredi soir, vers 30 heures, une violente explosion se produisit non loin de la porte d'Ostende. La déflagration fut formidable car elle fut entendue en tous les points de la ville et dans certains quartiers éloignés de lieux de la catastrophe, la poussée d'air fut assez violente pour ouvrir des fenêtres entrecroisées.

C'était un dépôt de vieille ferraille qui venait de sauter. Rue du général Leman, M. Debruyser exploite depuis plusieurs années une entreprise de démolition et de vieux métaux. Vendredi soir, un dépôt de ferrailles sortait de l'écrou. A côté de son beau-frère Aimé Bolla, et de plusieurs voisins il tenta de combattre le sinistre mais brutalement une formidable déflagration se produisit. Les obus qui se trouvaient là, venant à éclater.

Des cris, des appels, et lorsque le nuage de fumée fut retombé à la place du dépôt, ce n'était plus que ruines. Les huit personnes qui se trouvaient sur les lieux gisaient sous les débris.

Huit morts, quarante blessés !

Rapide les secours d'urgence furent organisés. Les pompiers, les sapeurs-pompiers, les gendarmes organisèrent le service d'ordre pour maintenir la foule. On craignait d'autres explosions de ferrailles. Les pompiers commencent à déblayer le dépôt, tandis que des autos emmènent vers la ville, à l'hôpital Saint-Joseph les nombreux blessés.

Rapide on put retirer les cadavres des débris. Outre le propriétaire et son beau-frère on retrouva successivement cinq autres victimes corps qui ne sont pas encore identifiés à l'heure actuelle. La sinistre liste devait encore s'allonger car un blessé succomba à l'entrée de la nuit.

Le bilan de la catastrophe se monte donc à huit morts, une quarantaine de blessés ont été admis. Trente sont soignés à l'hôpital Saint-Joseph.

Les causes de la catastrophe

Hier matin, les travaux de déblaiement se poursuivaient activement. Sur les lieux, le commandant Leprieux et le lieutenant Samy ont fait un état des lieux. Ils ont constaté que les débris étaient très nombreux, tantôt en un tas, tantôt en un tas. Les débris étaient très nombreux, tantôt en un tas, tantôt en un tas. Les débris étaient très nombreux, tantôt en un tas, tantôt en un tas.

Dans le courant de l'après-midi, des membres de la Croix-Rouge de Bruxelles, en compagnie du Bourgmestre de Bruges et de diverses personnalités rendirent visite aux sinistrés. Ceux-ci bien que terriblement éprouvés par les travaux de déblaiement, ne cessent de manifester la joie de la reconstruction et nous en avons vu hier qui déjà réparaient la toiture de leur pauvre maison.

A. BODIN.

Un chauffard lillois sévèrement condamné à Béthune

SIX MOIS DE PRISON ET 80.000 FRANCS DE DOMMAGES-INTERETS. Il y a quelques mois, le nommé Henryk Rothman, 28 ans, commerçant à Lille, était de passage à Beuvry et écrivait avec son auto l'ouvrier cimentier Antonio Consouini, demeurant à Vermelles.

Après avoir tué le cimentier, Rothman abandonna sa voiture et prit la fuite à travers champs pour éviter les responsabilités, mais il fut rejoint, après une poursuite mouvementée, par les gardes champêtres de Beuvry, qui l'arrêtèrent près de Neux-les-Mines.

Rothman fut alors incarcéré à la prison de Béthune et il fut jugé à l'audience correctionnelle d'ici.

Le tribunal lui a infligé six mois de prison, quatre amendes de 500, 10, 5 et 5 fr., pour avoir causé la mort de Antonio Consouini, commis des infractions au Code de la Route et s'être tenu après avoir causé l'accident.

Rothman est, en outre, condamné au paiement d'une somme de 80.000 fr., à titre de dommages et intérêts, envers Mme veuve Consouini et d'une rente viagère annuelle de 1.800 fr. envers les enfants.

Un aviateur, originaire de Cambrai blessé dans une chute d'avion près d'Abbeville

Hier matin, l'élève-pilote Paul Dupont, 30 ans, originaire de Cambrai (P.-de-F.), appartenant à l'école d'aviation du Crotoy, effectuait un vol, lorsque l'avion tomba lourdement sur le sol. L'aviateur, qui a reçu des contusions mineures, a été transporté à l'hôtel-Dieu d'Abbeville.

Le texte révisé du pacte Kellogg a été remis au quai d'Orsay

L'ambassadeur des Etats-Unis a fait remettre, samedi matin, au ministre des affaires étrangères, une communication de son gouvernement, relative au projet de pacte relatif à la guerre sous la loi. Le texte de ce document sera publié lundi matin.

La stabilisation du franc

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Dans les paiements entre particuliers, les monnaies en bronze d'appoint du Trésor public, obligatoirement que jusqu'à concurrence d'un montant maximum de 10 fr.

Lois et décrets abrogés

Les comptes du dépôt de fonds du Trésor, ouverts à la Casse centrale du Trésor public, en exécution de l'arrêté du Ministre des Finances du 17 décembre 1920, sont supprimés.

Les dispositions qui précèdent entreront en vigueur le 1er juillet 1923.

La loi du 17 Germinal an II sur la fabrication et la vérification des monnaies est abrogée. Sont et demeurent abrogés : la loi du 15 novembre 1890 prohibant l'exportation de l'or brut, des monnaies d'or et des monnaies d'argent ; la loi du 12 avril 1916 prohibant la sortie de l'argent brut ; la loi du 20 octobre 1919 interdisant la fonte et la démolition des monnaies nationales ; les dispositions de la loi du 3 avril 1918 et des lois suivantes relatives à l'exportation de ces billets.

La loi du 7 août 1922 est abrogée. Les dispositions de la loi du 7 août 1922 sont abrogées.

Les rapports de l'Etat et de la Banque de France

Les encaisses disponibles d'or et d'argent de la Banque de France sont réévaluées au cours du jour, à la place des métaux précieux, c'est-à-dire, au cours de la parité des devises étrangères.

L'AMORTISSEMENT DES DETTES DE L'ETAT ENVERS LA BANQUE

La plus-value nette dégagée par cette réévaluation sera affectée au remboursement des diverses créances sur l'Etat, qui possèdent l'insuffit d'émission, qui disparaîtront entièrement à l'expiration de l'opération.

Ces bons seront amortis par les soins de la Casse autonome de gestion des Bons de la Défense Nationale, à l'aide de diverses ressources dont la plus importante est constituée par une réévaluation nouvelle de la Banque d'engagements à acquitter annuellement sur une fraction des produits de la circulation productive.

OUVERTURE D'UN CREDIT PERMANENT A L'ETAT

Le compte des avances à l'Etat étant définitivement éteint, la Banque met à la disposition du Trésor, en plus du solde qui dégage la réévaluation des encaisses après amortissement des avances, une somme de 10 milliards de francs, qui correspond à la marge dont le Trésor dispose après le règlement de l'opération de l'émission de 5 % 1922, et l'abaissement corrélatif du plafond des avances.

Par ailleurs, le Trésor rembourse, par ses chèques, les dépôts effectués par des particuliers à la Casse Centrale.

Les encaisses d'or et d'argent des banques d'émission, qui sont réévaluées au cours du jour, à la place des métaux précieux, c'est-à-dire, au cours de la parité des devises étrangères, et le bénéfice de réévaluation sera attribué à l'Etat.

Le taux de stabilisation

Nous pouvons annoncer que suivant les propositions du Gouvernement, l'article 2 du projet de loi relatif à la stabilisation du franc sera soumis à l'examen de la Commission des Finances de la Chambre, au cours de la séance du 27 juin.

Le franc, unité monétaire française, est évalué au cours du jour, à la place des métaux précieux, c'est-à-dire, au cours de la parité des devises étrangères, et le bénéfice de réévaluation sera attribué à l'Etat.

Trois enfants victimes d'accidents dans la Somme

A Albert, le jeune Michel Crespin, âgé de 6 ans, a été tamponné par une automobile conduite par M. Crignon, cultivateur, et a été tué sur le coup.

A Saleux, le jeune Roger Carpentier, 2 ans, a roulé sous une charbonnière et est mort des suites de ses blessures.

Enfin, à Albert, un enfant de 2 ans et demi, Monique Tabary, est tombée dans un chaudron d'eau bouillante et a succombé.

A PEINE SORTI DE PRISON, UN ESCROC S'EST FAIT ARRÊTER A MOUSCRON POUR TRAFIC DE «COCO»

Désiré Baclen, habitant rue des Tisserands, à Mouscron, venait de sortir de prison, où il avait purgé une condamnation pour escroquerie relative à la vente de faux bijoux, lorsqu'il a été arrêté par un mandat d'arrêt lancé par M. le Juge d'instruction Poupez de Kettens, de Bruxelles.

Baclen est prévenu de trafic et de détention de cocaïne. Il a été transféré au Palais de Justice de Bruxelles.

Et aussi brièvement que possible, il mit la famille femme en état de visiter de la vieille aux Sorbes, les révélations d'Albine ainsi que de l'intervention inattendue de Mme Vanier.

Yvonne écoutait en silence ; à la fin, elle donna son avis :

— Pour moi, dit-elle, c'est très possible, mais sans difficulté dans une affaire de ce genre, qu'il était tué, ce n'est pas possible. On ne quitte pas comme ça la vie en criminel quand on croit en Dieu et que l'on a autour de soi des êtres qui vous aiment. Pourquoi se serait-il tué, continua-t-elle avec sa logique de paysanne, moi ne l'ai pas de dettes, pas de créanciers, puisqu'on a tout payé ? Ça ne me va pas, dit-elle, et sa fille perdit leur tortur : par sa faute ? Mais, tout rélé, tu me dis, mon cher gar-

Aux Assises du Pas-de-Calais

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

— Vous ne réalisez pas les faits ? — Non, dit-il, c'est à moi, pas moi qui le fais.

On lui demanda de s'expliquer au sujet du choix de l'endroit où il avait tué son fils.

— Pourquoi avez-vous tué votre enfant dans les lieux d'aisance du voisin ? — L'accusé ne sait rien, rien ; elle ne se rappelle que de son honteux culte.

Un cadavre au milieu de femmes saoules

Le marchand des logis-chef Marquis, d'Auchel, donne les détails horribles de ses constatations. Le cadavre d'un enfant plein de malheurs fut découvert dans une pièce au milieu de femmes saoules.

Caroline VINCENT écoute cette épouvanteuse déposition, les yeux hagards, sans un signe de repentir, sans une larme.

Le Procureur général QUENECHE donne à la barre des explications sur la mort de l'enfant dont il a fait l'autopsie ; il avait des matières fécales dans les grosses bronches et dans l'estomac.

Puis suit le détail de nombreux témoins apportant des preuves accablantes contre l'accusée.

Un réquisitoire sévère

M. LEPINOLE, l'éminent substitut du Procureur de la République, prononce un sévère réquisitoire en présence d'une des plus horribles conséquences de l'ivresse et fait, de façon saisissante, la résumation de cette abominable scène dont l'acte a été si terrible.

La charge de défendre cette malheureuse incombait à M. DEMONT, du barreau de Béthune.

Après avoir dit au Sur et au Coeur, CAROL VINCENT EST CONDAMNÉE À 3 ANS DE TRAVAUX FORCÉS ET 30 ANS D'INTERDICTION DE SÉJOUR.

La mort mystérieuse d'une Armentérioise à Paris

EMILIE VANLEYNSELLE ETAIT VENEUE VOIR SES PARENTS IL Y A TROIS SEMAINES. Le « Réveil » a relaté hier, la mort mystérieuse survenue jeudi, à Paris, d'Emilie Vanleynselle, d'origine de La Chapelle d'Armentières.

En se rendant chez un fabricant de chaussures, la jeune fille, s'était trouvée mal. Elle était morte sans avoir pu être secourue.

Dans le sac à main de la petite caissière, on avait trouvé cinq cachets portant la mention «quinine».

Le docteur Chasta, appelé, déclara qu'il s'agissait d'un empoisonnement et refusa le permis d'inhumer.

Le corps fut dirigé vers l'institut médico-légal où sera pratiquée l'autopsie.

NOTRE ENQUETE A ARMENTIERES. La nouvelle de ce décès étrange a soulevé une certaine émotion à LA CHAPELLE D'ARMENTIERES et à ARMENTIERES, où la jeune fille était assez connue.

Emilie Vanleynselle était née à La Chapelle d'Armentières le 20 juillet 1910. Son père avait été mobilisé en 1914. A l'évacuation, elle était partie à Paris avec sa mère et une jeune sœur, qui devait peu après décéder. La guerre terminée, les parents se séparèrent, Emilie resta à Paris avec sa mère.

Le père revint à Armentières, alla résider à ANICHE, où il avait trouvé un emploi de comptable dans une verrerie.

Ce temps derniers, à la suite d'une discussion, la jeune fille avait quitté sa mère. Elle vivait seule à Paris, ce qui ne l'empêchait pas de rester en très bons termes avec sa famille du Nord et avec son père. Il y a deux mois, en effet, elle était revenue voir son père, à ANICHE, où elle avait passé trois semaines.

Puis elle était venue à LA CHAPELLE D'ARMENTIERES et à ARMENTIERES, passer encore trois semaines près de son grand-père et de ses tantes. Très gaie, très enjouée, elle avait repris le chemin de Paris, disant sa joie de retourner dans la capitale où, disait-elle, elle prétendait de beaucoup résider. Rien dans son attitude ne faisait prévoir sa prochaine fin mystérieuse.

Les parents que nous avons vus, écartent catégoriquement l'hypothèse du suicide. « Elle n'avait, disent-ils, aucune raison de vouloir en finir avec la vie », disent-ils.

Avant de partir pour Paris, elle avait dit à son père, le 22 juin 1923, à onze heures, qu'elle avait un projet de mariage.

Voici, d'ailleurs, son signalement : Pantouffles noires, chaussettes noires, chaussures noires, cheveux noirs, tablier noir ; à un mouchoir rouge au cou.

Cause polonoise et comprend un peu le français.

On est toujours sans nouvelles de Guilbaud et d'Amundsen

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'aviateur Rissé Larsen a pris le commandement du « Gull of Milano » de mettre le vapeur « Braganza » à la disposition de l'expédition qui porte au secours de l'expédition du commandant Guilbaud. Le président du « Braganza » dans les parages où il se trouve a été plus indispensable, aussitôt après que des traités et des lettres ont été envoyés ce soir au secours du général Nobile.

Les expéditions suédoises et norvégiennes, effectuées par le capitaine Larsen, ont été très réussies. Le « Braganza » se trouve actuellement dans les places flottantes, mais R. Larsen espère que la situation s'améliorera et qu'il sera possible au navire de partir du cap Nord pour Kingsbay cette nuit.

La légation de Norvège à Moscou a télégraphié à explorer les vapeurs norvégiques à l'expédition, qui se trouve actuellement à Kingsbay, perçoit des signaux de T.S.F. très faibles.

On continue de ravitailler le groupe du général Nobile

L'Agence « Stefani » publie l'information suivante : « Un avion trimoteur suédois a effectué hier son vol dans le nord-est et a été trouvé à 30 h. 3' la position du général Nobile, il a effectué son ravitaillement en armes, en accablant et en matériel flottant. Au retour, l'avion a été trouvé à Kingsbay, le 20 du nord-est, entre le glacier de Leigh, près du cap Leighman et le cap Platen, sans avoir aucune trace du groupe Mariano Zappal-Malgré.

Le capitaine de corvette Tornberg communique en outre qu'il se propose de conduire sur la terre ferme les six hommes du groupe Nobile à l'aide d'un avion muni de palans, et il demande que tous les avions du général Nobile. Le commandant Tornberg a demandé aussi au capitaine Tornberg de coopérer aux recherches du groupe qui se trouve au-delà de la position occupée par le général Nobile.

Les sous belges et les tramways Lille-Roubaix-Tourcoing

Le Syndicat des Tramways de l'Electricité Lille-Roubaix-Tourcoing nous communique la note suivante :

« Depuis quelque temps, des difficultés s'élevaient sur les tramways entre voyageurs et agents, au sujet de la monnaie de bilion belge.

« Une partie du public est tenté de rendre les receveurs responsables de cet état de choses. C'est une erreur car les employés de tramway sont les premiers à regretter cette situation.

« Devant l'ampleur qu'a prise la question, le Syndicat du personnel pense qu'un rappel des faits s'impose afin de dissiper tout malentendu et toute mauvaise interprétation.

« Au lendemain de la parution, dans la presse locale, d'une information portant à la connaissance du public que des dispositions venaient d'être prises en vue d'empêcher tout abus de la monnaie belge, les voyageurs eurent droit, de ce jour, refuser les sous belges que leur remettaient les receveurs. Comme ces derniers ne peuvent, en aucun cas, refuser de la monnaie belge à la Compagnie (si même que soit la somme), forcés fut aux employés de tramways de refuser à leur tour les sous belges que leur donnaient les voyageurs.

« Cette mesure a été créée et étendue le maître-dont souffrent voyageurs et employés des tramways.

« Surtout, il ne s'agit pas de question de prendre les sous belges sans aucune limite. Ce serait encourager les trafiquants qui nous ont vu combler les trous de nos autres ; mais les employés des tramways, réunis le 23 juin, voulant se rendre agréable au public et manifester toute leur sympathie pour la monnaie belge, ont accepté à nouveau, dès ce jour, les sous belges en tant qu'appoint. C'est-à-dire, par exemple, qu'ils acceptent trois sous belges pour un franc de 1 fr. 40 ou de 0,95 ou de 1 franc 15 centimes.

« Il va sans dire que, par réciprocity, les voyageurs devront, à leur tour, accepter des receveurs la monnaie de bilion belge dans les mêmes conditions.

« Nous pensons que le public appréciera, comme il convient, cette décision prise dans l'intérêt des usagers et que c'est en toute bonne volonté qu'il s'y prêtera.

La guérisseuse Germaine de Rouen n'a pas comparu devant le Tribunal de Nancy

Une dépêche de Nancy nous annonce : « C'est aujourd'hui que Mme Germaine de Rouen devait comparaître devant le tribunal correctionnel, où elle avait à répondre de l'inculpation d'exercice illégal de la médecine. Le défenseur de la guérisseuse, M. de Rouen, a produit un certificat médical attestant que sa cliente ne pouvait se déplacer. L'audience a été renvoyée au 13 juillet.

Un homme tué par un train à Valenciennes

Paul Garnez, 47 ans, domicilié à Somain-sur-Ecaillon, marié, père de quatre enfants, quittant l'usine des Forges de Denain-Anzin, à Valenciennes, après son travail, traversait le pont du chemin de fer de la Beauce-Borin, par lequel le rive droite du canal, quand survint le train 291 venant de Douai et arrivait à Valenciennes à 17 heures 40.

Il ne put se garer à temps et fut atteint à la tête par la machine. Il a été tué sur le coup.

— Est-ce toi qu'il attend, demanda-t-elle, la chirurgie ? — Oui, c'est un vieux camarade à moi, tu le sais bien.

— Alors, ne te montre pas avec lui. Il court une vilaine histoire sur son compte. — Laquelle ? demanda-t-il tout surpris.

— Tu n'as rien de si intéressant à s'évader, et qu'il... — C'est une indigne calomnie, répliqua impétueusement le jeune homme.

— Je le désire, fit la Bretonne en secouant la tête. Seulement, il n'y a qu'une voix sur son compte : car j'ai eu par moi-même la fois par des officiers et par des matelots.

— Je te répète que ce sont d'indignes calomnies. Je réponds de Monlieu, je le connais depuis dix ans.

Et après avoir embrassé Yvonne, Robert s'en fut rejoindre son compagnon ; tout nous alors se dirigeant, en longeant les quais, vers le café de la Marine.



BUREAUX : 44, Rue de la Gare (Téléph. 9-54). — DEPOT DE VENTE : 78, Grande Rue.

Le Dimanche à Roubaix

Musée Weerts. — A l'Hôtel de Ville, de 10 à 12 heures.

Festivités. — Toute la journée, grandes fêtes dans les parcs de la Gare et de l'Est.

Boxe : à 16 heures, gala de boxe re l'A. des Arts, rue de Lannoy, 63.

Basket-ball : A. des Arts, à 8 heures, entraînement pour équipes juniors ; à 10 h., équipe IA et IB.

Fédération des Amicales : équipe 2 et A. Archimède, à 9 heures, terrain de l'A.C.O.R.

Poids et haltères : Union Roubaissienne des Sports Athlétiques ; à 9 h., 30 quatrième concours mensuel.

Club Cyclophile Roubaissien : à 10 h., 30, assemblée générale trimestrielle.

Pharmaciens de service. — MM. Willot, 37, rue du Vieil-Atrevoir ; Kaeleker, 87, rue du Moulin.

Une chasse à la femme à Roubaix

Arrêtez-la ! Arrêtez-la ! Tels étaient les cris qu'on entendait hier soir rue de Paris. Une femme s'enfuyait, poursuivie par plusieurs autres hommes. Elle fut arrêtée par un agent de police, qui l'emmena au poste.

On ne sait encore comment l'accident a pu se produire.

Mme Mahieu a été conduite à l'hôpital La Fraternité.

Pourquoi ne pas noter, aujourd'hui l'adresse qui demain, peut vous être utile ?

Consultez chaque jour les PETITES ANNONCES du « Réveil du Nord ».

QUAND L'AMOUR MEURT. Depuis quelque temps, M. Delassere, vivait séparé de sa femme, avec laquelle il ne pouvait plus vivre ensemble.

Il avait été le domicile conjugal, Mme Delassere avait été domiciliée dans un appartement de la rue de la Gare, où elle vivait seule.

Un jour, elle fut rencontrée par un homme, avec lequel elle engagea une conversation.

Tous deux partirent vers un petit verre, puis deux, puis trois dans un accord touchant. Mais dans des circonstances, le calme précéda toujours la tempête.

Une discussion s'éleva d'abord calme et mesurée, puis assez violente. M. Delassere demanda à sa femme de reprendre la vie commune, rapportant d'innombrables souvenirs.

M. Delassere dut être admise à l'hôpital La Fraternité.

La police a ouvert une enquête sur cette scène de couple.

PIEDS SENSIBLES... Changez-vous chez BOUCAU-VEROCCO, 8, rue Pierre-Motie, Roubaix

LES ACCIDENTS DE LA RUE. En passant rue des Champs à Roubaix, M. Pierre Fierens, demeurant rue de Lannes, cour Fourain, n. 2, a accrocé avec le camion automobile qu'il conduisait, un autre camion, appartenant à M. César Gaydet, habitant, 125, boulevard de Paris, n'a pas eu trop à souffrir de la collision.

Fort heureusement, personne n'a été blessé.

Phonographes

J. BARDIAUX. Seule Maison (53, rue de Lannoy) accréditée pour la vente des appareils et disques Pathé. Tout le catalogue, 15.000 disques, 25 modèles et plus de 100.000 références, fondée en 1907. — Facilité de paiement. —

De nombreux visiteurs ne voudront pas manquer d'aller voir la grande broderie des commerçants du Centre et d'y faire de bonnes affaires.

A RETENIR... MARCHAND FRERES

1 bis, Rue de Lannoy. Lors un rabais de 5 % sur toutes les marchandises. Retenez-les, et dites-le.

DISTINCTION HONORIFIQUE

A l'occasion du 44^e Congrès de l'enseignement, qui s'est tenu à Lille du 14 au 17 juin dernier, M. Gustave Poux de Tourcoing, architecte des communes et des établissements publics du département du Nord, diplômé par le gouvernement, professeur à l'école des Beaux-Arts de Tourcoing.

Membres de l'Association Amicale des anciens élèves de l'Institut Turgoet, M. Poux est ancien élève du Lycée de Tourcoing, architecte des communes et des établissements publics du département du Nord, diplômé par le gouvernement, professeur à l'école des Beaux-Arts de Tourcoing.

Nous lui présentons nos vives félicitations.

Rhumes - Bronchites

Ne prenez pas à hasard l'importance quel trop. Choisissez celui qui convient au genre de toux dont vous souffrez. Les Produits Corbeil, spécialités de formes très étudiées, nous conseillent : Dans les toux grippales et trinitaires, le « Balsamique Morsou », le flacon 10 fr. 10 et dans les toux graves et rebelles, bronchites chroniques, le « Stroop Holcay », le flacon 11 fr. 30. 11 bis, rue de Lannoy, et 83, rue de France, Roubaix.

UN BEAU GESTE DES JUBILAIRES DE L'EPICOLE

Les jubilaires de l'Epicole se sont rendus chez M. A. Dubus, président des fêtes de l'Epicole, pour remettre un bronze-souvenir des fêtes au nom des commerçants du quartier.

Les fêtes jubilaires se sont également réunies chez M. A. Vandeveld, président de l'Epicole, à M. Duhot, président de l'Essor de l'Epicole, un magnifique bronze.

CYCLES Albert BAERT

216, Grande-Rue, ROUBAIX. DE TOURISME — DE LUXE — DE COURSE.

LES CONCORDS D'HONNEUR DU CONSERVATOIRE

Le 25 juin, des concours ont eu lieu au Conservatoire de Lille, sous la présidence de M. A. Hoch, assisté de M. Léon Ziegler, directeur du Conservatoire.

Les concours ont été très intéressants et ont permis de constater le haut niveau de l'enseignement musical au Conservatoire de Lille.

INNOVATION

POUR LES PETITS MENAGES. Livraison en 10 à 15 jours de 15 litres VINS DE FOND DE CHAMPAGNE au prix de revient.

LES EXAMENS DE LA SOCIETE DE COMPTABILITE DE FRANCE

Sur les 17 élèves admis à subir les épreuves orales, 13 élèves ont été reconnus aptes à recevoir le certificat de fin de cours.

Ce sont, dans l'ordre de classement : Capon Lucien, Bourcier Albert, Boursier Georges, Caillaux Charles, Capelle Albert, Deloisy Georges, Labrousse Alfred, Ducarré Marcel, Gaillat Arthur, Blain Maurice, Duquesnoy Joseph, Carlier Gaston, Vandebrouck Gérard.

Pour les vacances, achetez un PIANO Coupleux Frères, 21, rue Esquermois, Lille. TOUTES GARANTIES.